

COMITÉ PERMANENT INTER- ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATES COMMITTEE
FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

RAPPORT DU SYSTEME CILSS ANNEE 2005

Janvier 2006

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - tél. (226) 50 37 41 25/26 - Fax (226) 50 37 41 32 - E-mail : cilss@cilss.bf ; web : www.cilssnet.org
CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER - tél. (227) 73 31 16/73 24 36 - Fax (227) 73 24 35 - E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne - Web : www.agrhymet.ne
INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako MALI - tél. (223) 222 21 48/223 02 37 - Fax (223) 222 23 37/222 59 80 - E-mail : djinsah@agrosoc.insah.ml ; web : www.insah.org

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
RESUME EXECUTIF	5
INTRODUCTION.....	7
PREMIERE PARTIE :	8
LES RESULTATS SAILLANTS DES PRINCIPALES INTERVENTIONS DANS LES ETATS MEMBRES.....	8
1.1. PAR RAPPORT A LA SECURITÉ ALIMENTAIRE, À LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET À LA PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS DE POPULATION/DEVELOPPEMENT	8
1.2 PAR RAPPORT A LA MAITRISE DE L'EAU.....	10
1.3 PAR RAPPORT A LA PROMOTION DES ECHANGES DE PRODUITS AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES	11
1.4 L'ETAT D'EXÉCUTION DES DOSSIERS SPÉCIFIQUES OU « DOSSIERS DE NOUAKCHOTT ».....	11
DEUXIEME PARTIE :	13
LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DANS LES ETATS MEMBRES	13
2.1 CRISE ALIMENTAIRE 2005 ET LEÇONS A TIRER POUR LE FUTUR.....	13
2.2 DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2005/2006.....	14
TROISIEME PARTIE :	16
LES ACTIVITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE GESTION.....	16
3.1 Le BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME ET LES PERSPECTIVES.....	16
3.2 LA GESTION DES RELATIONS AVEC LE COMITE DES PARTENAIRES DU CILSS (CPC).....	17
3.3 LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU INTER-GOUVERNEMENTALES	18
3.4 LES RELATIONS AVEC LES CONACILSS.....	18
3.5 LA MISE EN OEUVRE DU SUIVI-EVALUATION	19
3.6 LE BUDGET 2005 ET SON EXECUTION	19
QUATRIEME PARTIE :	21
LES PERSPECTIVES.....	21
4.1 LE RENFORCEMENT DE CAPACITES	21
4.2 LE FINANCEMENT DE L'INSTITUTION	21
CONCLUSION.....	22

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABN	:	Autorité du Bassin du Niger
ACDI	:	Agence Canadienne de Développement International
AEP	:	Approvisionnement en Eau Potable
AGRHYMET	:	Agronomie-Hydrologie-Météorologie
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BADEA	:	Banque Arabe pour le Développement en Afrique
BID	:	Banque Islamique de Développement
CCC	:	Convention Cadre sur les Changements Climatiques
CDB	:	Convention sur la Diversité Biologique
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEM	:	Conseil Extraordinaire des Ministres
CER	:	Comité Exécutif Restreint (de la Sécurité alimentaire)
CERPOD	:	Centre d'Etudes et de Recherches en Population et Développement
CSAO	:	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
CFA	:	Communauté Financière Africaine
CILSS	:	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CM	:	Conseil des Ministres
COLEACP	:	Comité de Liaison Europe –Afrique – Caraïbes et pacifique
CONACILSS	:	Comité National du CILSS
CORAF	:	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le développement agricole
CPC	:	Comité des Partenaires du CILSS
CRA	:	Centre Régional AGRHYMET
CRPS	:	Comité Régional de Planification et de Suivi
CRESA	:	Conseil régional de la Sécurité Alimentaire
CTA	:	Centre Technique de coopération Agricole et rurale
DES	:	Diplôme d'Etudes Supérieures
FAO	:	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	:	Fonds pour l'Environnement Mondial
FLCD RPS	:	Fonds de Lutte Contre la Désertification pour la Réduction de la Pauvreté au Sahel
FUL	:	Fondation Universitaire Luxembourgeoise
GRN	:	Gestion des Ressources Naturelles
GTC/PSE	:	Groupe de Travail et de Concertation/Planification et suivi -évaluation
GTZ	:	Gesellschaft fuer Technische Zusammenarbeit
IFDC	:	Centre international pour la Fertilité des Sols et le Développement agricole
INSAH	:	Institut du Sahel

IREM/LCD	:	Initiative Régionale Environnement Mondial/Lutte Contre la Désertification
IS	:	Institution Spécialisée
LCD	:	Lutte Contre la Désertification
LU/LC	:	Land Use/Land Cover
MISTOWA	:	Market Information Systems And Traders' Organisations in West Africa
OCI	:	Organisation de la Conférence Islamique
OCLALAV	:	Organisation Commune de Lutte Antiacridienne et Antiaviaire
OGM	:	Organisme Génétiquement Modifié
OI	:	Organisation Internationale
OMM	:	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OPA	:	Organisation Professionnelle Agricole
PAN/LCD	:	Programme d'Action National de lutte contre la désertification
PAO	:	Programme d'Action de Ouagadougou
PASR/AO	:	Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et au Tchad
PCAE	:	Politique Commune d'Amélioration de l'Environnement
PMF	:	Programme Majeur Formation
PMI	:	Programme Majeur Information
PMP	:	Programme Majeur Politique
PMT	:	Programme Majeur Technique
PRA	:	Programme Régional d'Appui
PREDAS	:	Programme Régional de Développement des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel
PRRD	:	Plan de Restructuration et de Relance Durable du CILSS
PRS	:	Programme Régional Solaire
REFESA	:	Réseau des Femmes Sahéliennes
ROPPA	::	Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest
ROSELT	:	Réseau d'Observatoire de Surveillance Ecologique à Long Terme
SA	:	Sécurité Alimentaire
SE	:	Secrétariat Exécutif
SP/CONACILSS	:	Secrétaire permanent du Comité National du CILSS
TDR	:	Termes de Référence
UAM	:	Unité d'Appui au Management
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNCCD	:	Convention des Nations-Unies sur la Lutte contre la Désertification
USAID	:	Agence Américaine pour le Développement International
ZARESE	:	Zone A Risque Environnemental et Social Elevé

RESUME EXECUTIF

L'année 2005 a été une année particulièrement importante pour la relance du CILSS. Elle a en effet connu le parachèvement de la réforme décidée par le Conseil des Ministres de juillet 2004. La nouvelle structuration de l'institution en Programmes Régionaux d'Appui(PRA) et en Unités d'Appui aux Management (UAM) est achevée et l'ensemble des nouveaux recrutements est également bouclé.

Parallèlement à la mise en œuvre des nouvelles structures de la réforme, les activités opérationnelles ont été exécutées de façon satisfaisante.

En ce qui concerne le budget de l'exercice 2005 adopté par le Conseil des Ministres à Praia (Cap vert), il était arrêté en recettes à 6.374.179.343 Fcfa. Le niveau des engagements en fin octobre 2005 était de 4.134.856.869 FCFA, soit un taux de réalisation de 64,87%. A la même date, on notait une trésorerie positive de 1.602.724.900 FCFA.

Par rapport à l'application des résolutions et recommandations du Conseil des Ministres du 28 janvier 2005, le CILSS a pris toutes les mesures pour leur mise en œuvre. Ainsi, les textes juridiques du CILSS (convention révisée, statuts, règlement intérieur général, règlement financier, règlement du Conseil des Ministres) ont été amendés et sont en conformité avec le nouvel organigramme.

En ce qui concerne le Conseil de la Fondation pour un Développement Durable au Sahel, il n'a pu être mis en place par manque de ressources financières. Le Comité de pilotage continuera de diriger la Fondation tel que la décidé le Conseil des Ministres de Praia.

Pour ce qui est de la réglementation des semences conventionnelles et de la bio sécurité dans l'espace sahélien, un groupe de travail constitué de la CEDEAO, du CORAF et du CILSS a été constitué avec le CILSS responsabilisé comme chef de file du volet bio sécurité. Pour mener à bien cette mission, l'Institut du Sahel a reçu à cet effet un financement USAID.

En ce qui concerne la dernière recommandation relative à l'extension du Projet Marchés Frontaliers, le processus d'élaboration du nouveau document de projet est en cours et devra aboutir à son adoption au cours de l'année 2006, le partenaire financier, à savoir le Fonds Commun de Base ayant marqué son accord à la mise en œuvre d'une seconde phase dudit projet.

Par rapport à la campagne agricole 2004/2005, le Sahel a connu en 2005 une crise alimentaire sans précédent depuis plus d'une décennie. En effet, malgré un déficit qui n'était pas trop prononcé durant la campagne 2004-2005, plusieurs régions ont fait face à une crise alimentaire plus ou moins aiguë. Par contre, la campagne agricole 2005/2006 connaît une production prévisionnelle estimée par les dispositifs nationaux d'enquêtes à **15.161.700 tonnes**. Cette campagne est en hausse de

+34 % par rapport à celle de 2004-2005, et de **+31 %** par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années.

Huit des neuf pays accusent des hausses significatives de production allant de **10 à 77 %**, tant par rapport à l'an dernier que par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Seul le **Cap Vert** accuse malheureusement une importante baisse de production par rapport à celle de l'an dernier (**- 64 %**) et par rapport à la moyenne des 5 dernières années (**- 76 %**).

Par rapport aux relations avec les partenaires, l'année 2005 a vu la conclusion d'un Cadre Général de Partenariat entre le CILSS et ses partenaires techniques et financiers (PTF) dont l'objectif vise entre autres, (i) à améliorer le dialogue entre le CILSS et ses partenaires techniques et financiers et la prévisibilité des ressources financières mises à la disposition du CILSS à court, moyen et long termes et (ii) à harmoniser progressivement les pratiques des partenaires techniques et financiers dans la mise à disposition des ressources financières et la définition des conditions de décaissement. Il convient de rappeler que les Pays ont apporté leurs contributions dans l'amélioration du contenu dudit cadre.

Un programme de renforcement des capacités du CILSS (PRC) 2006-2008 a été élaboré avec la contribution de l'ensemble des acteurs et présenté à la réunion du CPC d'octobre 06 à Paris. Ce programme a été soumis à l'ACDI/Canada pour financement.

INTRODUCTION

Deux évènements majeurs ont marqué le CILSS au cours de l'année 2005. Il s'agit de la poursuite et la finalisation de la mise en œuvre de la réforme et de la crise alimentaire qu'a connue le Sahel.

Concernant la crise alimentaire sans précédent depuis plus d'une décennie, elle a affecté plusieurs régions, malgré le fait que les systèmes d'alerte aient bien fonctionné et que les appels à la communauté internationale aient été lancés dès le mois de novembre 2004. Cette crise interpelle le CILSS à repenser commande de repenser tout le système de prévention et de gestion des crises alimentaires au Sahel.

Pour la réforme, l'architecture de la nouvelle maison CILSS est désormais opérationnelle et tous les postes prévus par le nouvel organigramme ont été pourvus. De nouveaux cadres sont arrivés et sont à pied d'œuvre pour la concrétisation du programme de travail 2004-2008.

Le CILSS a également tout au long de cette année maintenu et renforcé ses relations avec ses partenaires techniques et financiers. La 5^{ème} réunion du Comité des Partenaires du CILSS s'est ainsi tenue à Paris et a permis de finaliser le cadre général de partenariat et d'adopter le programme de renforcement des capacités élaboré par le CILSS pour la période 2006-2008.

Enfin, le CILSS s'est intéressé à d'autres questions d'actualité et d'importance capitale pour le Sahel, à savoir la grippe aviaire.

Le présent rapport a pour but de rendre compte de l'état d'exécution de l'exercice 2005 et de jeter un regard sur l'avenir de l'Institution. Il aborde successivement les principales interventions du CILSS dans les Etats membres, la situation agricole et alimentaire dans les Etats membres, les activités de pilotage, de coordination et de gestion ainsi que les leçons et enseignements tirés et les perspectives.

PREMIERE PARTIE :

LES RESULTATS SAILLANTS DES PRINCIPALES INTERVENTIONS DANS LES ETATS MEMBRES

Au regard de son mandat général, le CILSS doit s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification pour un nouvel équilibre écologique au Sahel. Les interventions du CILSS dans le cadre dudit mandat consistent d'une manière générale à créer des conditions idoines pour la réalisation de la sécurité alimentaire et une lutte efficace contre la désertification.

1.1. PAR RAPPORT A LA SECURITÉ ALIMENTAIRE, À LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET À LA PRISE EN COMPTE DES QUESTIONS DE POPULATION/DEVELOPPEMENT

1.1.1 Dans le domaine de la sécurité alimentaire

- La stratégie opérationnelle de sécurité alimentaire régionale (SOSAR) du CILSS a été effectivement lancée avec la mise en route du Programme d'appui communautaire à la sécurité alimentaire au Sahel d'un coût global de 5.000.000 d'Euros financé par l'Union Européenne ;
- Les dossiers techniques de mise en place du dispositif de pilotage et de gouvernance (Conseil régional de sécurité alimentaire ou CRESA et son Comité exécutif restreint ou CER) de la sécurité alimentaire ont été élaborés ;
- Les besoins alimentaires des populations vulnérables ont été estimés et mis à la disposition des pays ;
- Des appuis méthodologiques dans l'élaboration des Stratégies Nationales de Sécurité Alimentaire ont été fournis aux pays ;
- Les bilans céréaliers nationaux de six pays (sauf ceux du Cap vert, du Mali et du Niger) ont été révisés à travers le dispositif de suivi de la campagne ;
- Les cadres venant de 11 pays francophones dont ceux des pays du CILSS ont été formés à l'utilisation de l'information météorologique pour la surveillance du criquet pèlerin ;
- La méthodologie du cadre harmonisé sur la vulnérabilité des ménages est désormais disponible au Niger et a été également testée au Burkina et au Mali ;
- Les images d'indice de végétation (NDVI) ont été régulièrement mises à la disposition des pays dans le cadre du suivi de la campagne agropastorale ;
- Les bulletins mensuels et décadaires sur le criquet pèlerin ont été régulièrement élaborés et diffusés dans les pays dans le cadre du suivi de la campagne agropastorale ;
- Le dispositif régional de vulgarisation et de transfert de technologie a été rendu fonctionnel au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal ;
- Un cadre régional de concertation sur la réglementation en semences et biosécurité, proposé par le CILSS a été approuvé par les pays ; le plan

d'action de bio sécurité et de biotechnologie proposé par le CILSS doit être bientôt adopté par la CEDEAO ;

- Le Comité Sahélien des Pesticides a tenu ses deux réunions statutaires annuelles au cours de l'année 2005 et a signé trois protocoles d'accord avec la FAO et le Programme Initiative Pesticides du COLEACP pour de nouvelles activités ;
- La rencontre annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel a été organisée. Cette rencontre a regroupé l'ensemble des acteurs de la sécurité alimentaire au Sahel et des responsables des pays touchés par la crise alimentaire en 2005, en l'occurrence le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Burkina ;
- Vingt-quatre (24) ingénieurs diplômés en protection des végétaux ont terminé leur formation au Centre Régional AGRHYMET. Ces nouveaux diplômés ont pris service dans leurs pays respectifs et vont certainement permettre au Sahel de mieux mener la lutte phytosanitaire ;
- Dix huit (18) élèves techniciens supérieurs en PV ont été recrutés et vont bientôt démarrer leur première année ;
- 152 cadres techniques ont été formés à travers 6 sessions de formations continues dont 2 dans la lutte contre les ennemis des cultures, 2 en GRN et 2 en maîtrise de l'eau.

1.1.2 Dans le domaine de la lutte contre la désertification et de la gestion des ressources naturelles

- Des Appuis méthodologiques ont été fournis aux pays pour la mise en œuvre de la CCD en Afrique de l'Ouest ;
- Des fonds ont été mis à la disposition des pays pour la réalisation de micro projets de lutte contre la désertification pour un montant de 2.440.000 Euros, soit environ 1.666.513.000 FCFA. Ces projets entrent dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Régionale de l'environnement mondial de lutte contre la désertification (IREM/LCD) et du Fonds Italie CILSS de lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté au Sahel (FLCD RPS). L'exécution de ces projets dans les pays est répartie ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Projets financés par l'IREM/LCD et le FLCD RPS en 2005

Pays	Financement Fonds Italie CILSS (FCFA)	Financement IREM LCD (FCFA)
Burkina Faso	217 432 651	150 793 508
Cap Vert		65 883 665
Gambie		65 595 700
Guinée Bissau		85 454 149
Mali	226 385 725	109 123 456
Mauritanie		141 491 893
Niger	197 628 989	145 674 134
Sénégal	187 311 296	19 678 688
Tchad		54 060 040
Total	828 758 661	837 755 233

Ces financements qui ont été pour la plupart exécutés par les communautés rurales ont concerné des micro-projets de développement communautaire, de développement social et de gestion des ressources naturelles.

- Six (6) Stratégies nationales en énergie domestique (SED) ont été élaborées et validées dans six pays du CILSS .

En outre, des projets pilotes sont mis en œuvre dans certains pays pour vérifier la faisabilité technique et/ou économique de certaines filières « énergie domestique » dont le développement est proposé dans les SED ; à titre d'exemple, un projet de relance de la production et diffusion massive de foyers améliorés au Mali et au Burkina Faso a été conçu. Ce projet a reçu le financement des Pays Bas, via la GTZ, à hauteur de 525 millions de francs CFA, soit 800.360 Euros.

1.1.3 Dans le domaine de la population et développement

- Des outils de plaidoyer (1 rapport de recherche, 1 brochure et 4 modèles régionaux de plaidoyer en SR VIH/Sida) ont été développés en matière de lutte contre le VIH/SIDA et en matière de promotion de la santé reproductive (SR) et mis à la disposition des pays ;
- Des formateurs et des professionnels des pays ont été formés sur l'élaboration de modèles d'impact du VIH/SIDA, en santé reproductive et en Population et développement ;
- 1 rapport de recherche sur la mobilité et VIH/Sida dans trois pays : Mauritanie, Niger, Sénégal est finalisé et en voie de publication ;
- 1 rapport de recherche sur 30 années de l'histoire migratoire au Sahel est en voie de finalisation ;
- Deux cent dix sept (217) professionnels en santé et en population et développement ont été formés en l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement ;
- Les capacités en dialogue politique des réseaux des religieux, des journalistes et des jeunes ainsi que des réseaux et cadres de concertation en sécurité alimentaire ont été renforcées en plaidoyer pour la promotion de la santé de la reproduction et dans la lutte contre le VIH/SIDA dans 9 pays du CILSS, 8 pays de la CEDEAO plus le Cameroun.

1.2 PAR RAPPORT A LA MAITRISE DE L'EAU

Les efforts du CILSS durant cette année 2005 ont surtout porté sur les actions suivantes :

- La poursuite de la mobilisation des fonds pour le financement du programme régional sur la petite irrigation (PRADPIS) et du programme régional sur l'augmentation des précipitations par ensemencement des nuages au Sahel (APENS). Ces programmes ont été soumis à différents partenaires financiers (BID, BADEA, FONDS KOWEITIEN. Canada/ACDI ...) ;
- La finalisation des dossiers techniques pour le lancement des appels d'offres à la réalisation des systèmes d'adduction d'eau potable (SAEP) dans les pays du CILSS en 2006 ;

- La conduite d'une étude de capitalisation des expériences réussies en matière de maîtrise de l'eau dans les pays du Sahel. Cette étude va permettre de mettre en œuvre dans les pays en 2006 des tests de démonstration pour vulgariser les techniques réussies à grande échelle ;
- La fin de la 1^{ère} année de vingt neuf (29) élèves ingénieurs en Agro-météo ;
- La fin de la 1^{ère} année de vingt deux (22) élèves ingénieurs en Instruments ;
- La fin de la 1^{ère} année de dix neuf (19) élèves ingénieurs en hydrologie.

1.3 PAR RAPPORT A LA PROMOTION DES ECHANGES DE PRODUITS AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES

Deux conférences régionales sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges au Sahel et en Afrique de l'Ouest ont été organisées. Ces conférences qui ont regroupé l'ensemble des acteurs du marché ont mis en relation les différents opérateurs économiques du Sahel et des pays côtiers et ont largement contribué à rendre visibles les opportunités d'échanges de produits agricoles et agroalimentaires au sein de la sous région.

1.4 L'ETAT D'EXÉCUTION DES DOSSIERS SPÉCIFIQUES OU « DOSSIERS DE NOUAKCHOTT »

1.4.1 Forum sur la coalition mondiale pour l'eau au Sahel

Le 14^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement tenu à Nouakchott le 25 janvier 2004 a adopté une Initiative spéciale intitulée : « *Maîtriser l'eau pour faire reculer la faim au Sahel* ». Dans leur déclaration, les Chefs d'États se sont engagés à lancer solennellement cette initiative dont l'objectif est de mobiliser les Gouvernements des pays membres du CILSS, l'ensemble des populations, les opérateurs économiques, les organisations professionnelles et la Communauté internationale afin de créer une coalition mondiale. Cette coalition permettra de mobiliser les compétences, les savoir-faire et les ressources financières pour faire de la maîtrise de l'eau une priorité stratégique de première importance afin de réduire la vulnérabilité structurelle de la région sahélienne.

Dans le cadre de la préparation du forum, un comité de pilotage regroupant les principales institutions intervenant dans le domaine de l'eau dans la région et en Afrique a été mis en place, de même qu'un comité scientifique.

Le CILSS a approché divers partenaires pour financer ce forum prévu en fin février 2006 à Nouakchott. Ce forum devra permettre de dégager une plate forme commune des pays sahéliens sur la problématique de la maîtrise de l'eau au Sahel à présenter au Forum mondial sur l'Eau de mars 2006 au Mexique. Les conclusions du forum pourront également servir aux pays sahéliens à mobiliser des ressources financières pour financer les projets de maîtrise d'eau.

1.4.2 APENS

Le Programme Régional d'Augmentation des Précipitations par Ensemencement des Nuages au Sahel (APENS) est l'aboutissement d'un processus scientifique et

politique. Après la conférence scientifique tenue à Ouagadougou en 2004, la recherche de financement s'est poursuivie en 2005 avec une mission auprès de la Banque Islamique de Développement (BID) qui a accepté de jouer le rôle de chef de file pour la tenue d'une conférence ministérielle de mobilisation des financements sous l'auspice de l'OMM à Genève en mars 2005.

Avant la conférence ministérielle, une étude de faisabilité sera conduite sur financement de la BID.

Il faut rappeler que le budget estimatif du programme pour la première phase de cinq années s'élève à quarante deux milliards et cent quarante six millions sept cent douze mille de francs (42.146.712.000 FCFA, soit 64.252.240 Euros) .

1.4.3 Biotechnologie et bio sécurité

Le Conseil des Ministres de janvier 2005 a pris une résolution relative à la mise en place d'un cadre régional de réglementation des semences végétales et de la bio-sécurité dans le Sahel. En exécution de cette résolution, le CILSS a entrepris des démarches en direction des partenaires régionaux et internationaux pour harmoniser les points de vue et les stratégies devant conduire à la mise en place dudit cadre. Ainsi, il a pris une part prépondérante à la Conférence Ministérielle sur la biotechnologie organisée par la CEDEAO en juin 2005 à Bamako (Mali); il a également participé aux différentes concertations organisées par les autres OIG de la sous-région centrées sur les problématiques des semences végétales et de la bio-sécurité (Cotonou, juin 2005 ; Abuja octobre 2005 ; Pretoria, novembre 2005, etc..). La prestation du CILSS à ces différentes rencontres a permis de positionner l'institution en tant que chef de file de la bio sécurité dans l'espace CEDEAO .

Au niveau des pays membres, les deux documents de Conventions Cadres élaborés par le CILSS sur la réglementation commune sur les semences conventionnelles et trans-géniques et la bio sécurité ont été validés en janvier 2005 lors d'un atelier régional organisé à Ouagadougou (Burkina Faso). Ce processus va se poursuivre avec la tenue d'un atelier de partage et d'information avec les acteurs des Organisations des Producteurs, le secteur privé et les points focaux du Protocole de Cartagena en janvier 2006 à Niamey.

Le leadership du CILSS dans le domaine de la bio-sécurité lui a également permis de mobiliser des fonds additionnels pour la poursuite des activités et de susciter l'intérêt de la Banque Mondiale pour financer des activités sous la responsabilité technique du CILSS.

1.4.4 La problématique foncière dans le Sahel

L'atelier sur Praïa+9, tenu en novembre 2003 à Bamako a pris la décision d'élaborer une charte foncière pour la sous-région. A cet effet, les conclusions du forum ont fait l'objet en 2005 d'une large diffusion auprès des pays et des partenaires. Des actions de relance du processus seront entreprises en 2006 en vue d'élaborer un plan d'action du processus.

DEUXIEME PARTIE :

LA SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DANS LES ETATS MEMBRES

2.1 CRISE ALIMENTAIRE 2005 ET LEÇONS A TIRER POUR LE FUTUR

La situation alimentaire dans les zones à risque, identifiées en mars 2005 au Sahel a été très préoccupante car elle a fait suite à une campagne agricole 2004-2005 marquée par les effets conjugués de la sécheresse et de l'invasion acridienne ayant occasionné çà et là des pertes de productions plus ou moins importantes selon les pays. Ainsi donc, vers la fin de l'année 2004 (octobre à décembre 2004), il s'est enclenché un mouvement de hausse généralisée des prix des céréales dans tout le Sahel, avec une extension par la suite aux pays côtiers dont le Nigeria.

Dans les zones pastorales et agropastorales touchées par les déficits fourragers au Sahel, au fur et à mesure qu'on observait une montée rapide des prix de céréales sur les marchés, se dépréciait en même temps la valeur des animaux.

Ces niveaux élevés des prix des denrées alimentaires depuis les récoltes dernières en 2004 ont engendré des difficultés d'accès aux aliments pour les ménages à faibles revenus, les plongeant dans une insécurité alimentaire plutôt liée au pouvoir d'achat qu'au manque total de disponibilités. Le paradoxe réside dans le fait que les marchés sont restés suffisamment approvisionnés jusqu'à l'entrée de la période de soudure.

Au titre des actions menées par le CILSS dans le cadre de la gestion de la crise, il convient de citer :

- Le travail de lobbying auprès des partenaires à travers la requête de soutien du Ministre Coordonnateur du CILSS aux partenaires au développement ;
- La mission de terrain du Secrétaire Exécutif au Niger, en juillet 2004, suivie d'une conférence de presse et d'un appel aux partenaires ;
- La diffusion régulière de bulletins mensuels d'information (CILSS/CRA, FEWS NET/CILSS) en direction des pays.

Le CILSS a également tiré des leçons de la crise passée et retient les actions suivantes dans la gestion des crises éventuelles à venir :

- Etre proactif avec les médias en général et mettre à contribution la presse internationale ;
- Convoquer des Conseils des Ministres extraordinaires, comme cela se faisait dans le passé en cas de crise ;
- Associer les opérateurs privés et les ONG internationales dans le dispositif de prévention et de gestion des crises afin de mieux prendre en compte les stratégies des acteurs : politiques nationales, commerçants et paysans ;
- Intégrer les pays côtiers dans l'analyse de la situation régionale ;
- Diversifier les indicateurs en intégrant les aspects nutritionnels, les flux des produits et les prix dans le suivi de la campagne agropastorale ;

- Mettre en place un mécanisme de suivi des flux, si possible greffés sur les dispositifs de suivi sur les marchés ;
- Opérationnaliser le cadre harmonisé d'analyse de la vulnérabilité alimentaire au Sahel ;
- Moderniser le bilan céréalier en prenant en compte les besoins monétaires des populations ;
- Améliorer la concertation et la coordination entre les différents acteurs notamment les acteurs de l'urgence et les acteurs du développement.

L'analyse de cette crise a néanmoins révélé l'importance des questions spécifiques comme :

- La nécessité de la prise en compte des flux transfrontaliers ;
- la communication entre les acteurs, qui a fait défaut durant la crise notamment au Niger ;
- la qualité des données statistiques sur les productions ;
- la prise en compte des aspects nutritionnels dans le suivi de la campagne agro-pastorale ;
- le respect des textes relatifs aux sorties de céréales ;
- la nécessité de l'appui par le CILSS aux dispositifs de prévention et de gestion des crises des pays;
- les investissements à apporter à l'agriculture pour travailler dans la durée.

Il convient de rappeler que cette crise alimentaire a été au centre des débats de la réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel qui s'est tenue en décembre 2005 à Paris.

Concernant les systèmes d'alerte, les analyses menées conduisent à un même constat, les systèmes ont fonctionné à temps du moins en ce qui concerne l'estimation de la disponibilité. Même s'ils ont montré des lacunes pour les questions d'accessibilité, le problème a plutôt résidé dans la non-maîtrise de la médiatisation et dans l'insuffisance des relais politiques.

2.2 DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2005/2006

La campagne agricole 2005-2006 a été caractérisée par une installation de la pluviométrie relativement précoce avec des quantités abondantes et bien réparties dans le temps et dans l'espace dans tous les pays du CILSS, à l'exception du **Cap Vert** où la situation a été moins favorable. Cette forte pluviosité enregistrée notamment au mois d'août dans le Sahel a occasionné des inondations avec des pertes de superficies rizicoles et des ruptures de digues en **Gambie**, en **Guinée Bissau**, au **Mali** et au **Tchad**. L'hivernage a été, cette année, marqué par la poursuite des pluies jusqu'en fin octobre dans la plupart des pays.

Pour ce qui est de la situation phytosanitaire, elle a été relativement calme, malgré la présence signalée de sautériaux et insectes floricoles dans certaines localités. Grâce aux traitements effectués, la situation a été maîtrisée dans la plupart des cas et leur apparition a été sans grands dégâts. Toutefois, la plus grande menace demeure la présence massive des oiseaux granivores, notamment dans les localités proches

des périmètres irrigués rizicoles du **Mali** et des zones de cultures de contre-saison du **Tchad**. Quant au criquet pèlerin, notre région a été fort heureusement épargnée de ce fléau cette année, même si il a été noté des présences d'individus solitaires dans certains pays. Toutefois, des dispositions conséquentes ont été prises par les pays, notamment ceux de la ligne de front, appuyés par les partenaires techniques et financiers dans la prévision d'éventuelles interventions.

Sur le plan pastoral et santé animale, la situation a été globalement satisfaisante. Les points d'eau ont été bien remplis et les pâturages abondants.

La production prévisionnelle estimée par les dispositifs nationaux d'enquêtes est de **15.161.700 tonnes**, en hausse de **+34 %** par rapport à celle de 2004-2005, et de **+31 %** par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années.

Tous les pays accusent des hausses significatives de production allant de **10 à 77 %**, tant par rapport à l'an dernier que par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Seul le **Cap Vert** accuse malheureusement une importante baisse de production par rapport à celle de l'an dernier (**- 64 %**) et par rapport à la moyenne des 5 dernières années (**- 76 %**).

Sur le plan alimentaire, la région dégage un excédent brut, avant importations, de **1.764.500 tonnes** de céréales sèches et des déficits, avant importations de **1.484.000 tonnes** de riz et **818.000 tonnes** de blé. Grâce au programme prévisionnel d'importations, les disponibilités seront renforcées dans tous les pays et la région sera globalement excédentaire cette année, avec un excédent global de **1.951.700 tonnes**, se décomposant comme suit : un excédent de **1.955.300 tonnes** de céréales sèches, **56.100 tonnes** de blé et un léger déficit de **59.700 tonnes** de riz, pouvant être entièrement résorbé par les circuits de commercialisation très expérimentés dans ce domaine.

Tous les pays de la région affichent une situation équilibrée à excédentaire cette année, en cas de respect du programme prévisionnel d'importations, excepté la **Mauritanie** qui accusera un déficit net de **64.600 tonnes**, mais qui peut être comblé avec une révision du programme national d'importations.

Ce tableau assez promoteur de la situation alimentaire au Sahel et dans la sous région, n'exclut pas l'existence de poches de villages ou des groupes sociaux qui pourraient être, hélas, en difficulté alimentaire, à cause des excès d'eau, des effets rétroactifs de la campagne passée (mauvaises conditions alimentaires, endettement, insuffisance des semences et engrais, etc..) et même de la sécheresse comme c'est le cas au **Cap Vert**. Toutefois, les disponibilités attendues permettront de juguler les différentes insuffisances grâce à de bonnes politiques d'échanges et de transferts des excédents. Dans cette optique, une surveillance rapprochée des zones sinistrées l'an dernier s'avère nécessaire.

Enfin, les bonnes productions attendues militent en faveur d'un appel aux autorités des pays, aux communautés villageoises, pour une constitution efficiente des stocks à tous les niveaux. Les partenaires sont également appelés à accompagner cette dynamique.

TROISIEME PARTIE :

LES ACTIVITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE GESTION

3.1 Le BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME ET LES PERSPECTIVES

3.1.1 La réforme

La mise en œuvre de la réforme du CILSS entamée en 2004 s'est achevée en 2005 avec la mise en place du nouvel organigramme, le recrutement des responsables des 4 Unités d'Appui au Management (UAM) et des trois coordonnateurs des Programmes Régionaux d'Appui (PRA) ainsi que le recrutement des Experts. Les partenaires techniques et financiers qui ont participé activement de bout en bout aux travaux de la commission de recrutement et du Comité de suivi de la réforme, ont salué la transparence qui a prévalu tout au long du processus.

Le CILSS dispose désormais de ressources humaines compétentes pour mettre en œuvre les programmes techniques. Quant au nouvel organigramme, il présente les avantages suivants :

- Allègement de la structure pour lui donner souplesse et efficacité ;
- Renforcement de l'autorité centrale en rassemblant les trois sites sous un nombre limité de thématiques (trois programmes régionaux d'appui) qui constituent le cœur des métiers et des missions essentielles du CILSS ;
- Apport de plus de rigueur dans la gestion par la mise en place de quatre unités d'appui au management (UAM) performantes ayant autorité sur les trois sites, avec en particulier un suivi-évaluation efficace, une gestion financière transparente et performante une communication axée sur plus de visibilité des actions du CILSS et une gestion rationnelle des ressources humaines.

Pour marquer la nouvelle dynamique à impulser, une retraite des cadres a été organisée en 2005 sur la culture et le changement Organisationnel ».

Au cours de l'année 2005, la tenue de deux Conseils de Direction a permis de donner des orientations sur la mise en œuvre du nouvel organigramme et le traitement de certains dossiers relatifs aux grands enjeux du Sahel.

3.1.2 La formalisation du cadre entre le CILSS et ses partenaires du CPC par la signature d'un cadre général de partenariat

Pour accompagner la réforme, les partenaires et le CILSS ont concrétisé une des conclusions de l'audit organisationnel et de l'évaluation décennale de 2004, à savoir la formalisation d'un cadre de concertation entre le CILSS et ses partenaires à travers la signature d'un cadre de partenariat. Ce cadre auquel les pays ont contribué à améliorer le contenu a été adopté lors du CPC d'octobre 2005 sous la présidence du Ministre-Coordonnateur. Ce cadre va permettre de mettre en œuvre

l'approche programme dans laquelle le CILSS et ses partenaires techniques et financiers ont accepté de s'engager et de mettre en œuvre progressivement.

Le cadre de partenariat, il faut le rappeler se veut être un document consensuel définissant les modalités de coopération et de concertation entre le CILSS et ses partenaires techniques et financiers. Sans avoir un caractère juridiquement contraignant, il constitue une référence commune et traduit un engagement moral et une volonté affirmée des parties signataires de coopérer entre elles aux plans technique et financier pour mieux atteindre les résultats escomptés. Il vise, entre autres, (i) à améliorer le dialogue entre le CILSS et ses partenaires techniques et financiers et la prévisibilité des ressources financières mises à la disposition du CILSS à court, moyen et long termes et (ii) à harmoniser progressivement les pratiques des partenaires techniques et financiers dans la mise à disposition des ressources financières et la définition des conditions de décaissement.

3.2 PAR RAPPORT A LA GESTION DES RELATIONS AVEC LE COMITE DES PARTENAIRES DU CILSS (CPC)

A l'instar des années antérieures, la gestion des relations avec les partenaires a fait l'objet d'une attention particulière en 2005. De nombreuses réunions se sont tenues. Parmi celles-ci il faut citer les rencontres du Comité de suivi de la réforme et celle du Comité des partenaires du CILSS du 17 octobre à Paris sous la présidence du Ministre-Coordonnateur. Indépendamment de cela, les groupes des partenaires des sites de Ouagadougou, de Bamako et de Niamey ont organisé des rencontres spécifiques tout au long de l'année. Il convient de signaler que la co-présidence du CPC, assurée par la France jusqu'en fin 2005, va passer au Canada à partir de 2006.

Le programme de renforcement des capacités (PRC) soumis au financement du Canada/ACDI a été présenté à la réunion du CPC de Paris. A cette réunion de Paris, les membres du Comité l'ont adopté à l'unanimité. Le Comité a également apprécié les actions menées par le CILSS pour la mise en œuvre de la réforme. C'est dans cet esprit que le Comité a également adopté le document du cadre Général de Partenariat entre le CILSS et ses partenaires.

Il faut souligner qu'en 2005, on a noté la signature d'une nouvelle convention de financement d'un montant de 3 millions d'Euros avec la France. Il est également envisagé la signature courant 2006 de deux nouvelles conventions avec le Canada au titre du programme de renforcement de capacités et du projet sur les changements climatiques.

En résumé, on constate un renforcement des relations entre le CILSS et ses partenaires, ce qui a permis de gérer avec beaucoup de transparence le processus de la réforme.

3.3 LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU INTER-GOUVERNEMENTALES

Le CILSS entretient des relations de partenariat avec plusieurs organisations internationales et intergouvernementales. On peut citer à titre d'exemple, la CEDEAO, l'UEMOA, l'Autorité de Développement Intégré de la région du Liptako-Gourma (ALG), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), l'UNCCD, la CCC, la CDB, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), la FAO, l'OMM, l'IFDC, le PAM, le CSAO, l'OOAS, le CORAF et bien d'autres. Cette année, le CILSS a élargi son cercle de partenaires en signant des protocoles de collaboration avec le CIRDES, le CIRAD et Afrique Verte. Des relations de travail ont été également établies avec la CEN-SAD et la BAD.

Au cours de l'année 2006, ces relations de travail seront poursuivies et renforcées. Avec la CEDEAO et l'UEMOA en particulier, certaines actions communes seront poursuivies, notamment l'élaboration de la politique commune d'amélioration du cadre de l'environnement (PCAÉ) et la mise en œuvre du volet agriculture du NEPAD. Avec la CEN-SAD, une commission mixte sera établie en 2006 pour élaborer des programmes communs dans plusieurs domaines d'intérêt commun comme la maîtrise de l'eau, la sécurité alimentaire, la lutte anti-acridienne et les énergies.

Quant à la FAO et au PAM, ils sont parties prenantes chaque année aux côtés du CILSS pour l'évaluation de la campagne agricole dans les Etats membres. Les réunions annuelles du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires mobilisent également un nombre important de ces organisations. En plus de ces actions régulières de collaboration, un suivi rapproché de la grippe aviaire sera conjointement assuré. A ce sujet, un atelier sur la question sera organisé en janvier 2006 en concertation avec l'UEMOA, la FAO et le CILSS.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'au travers de ces relations, le CILSS a toujours fait preuve de visibilité et d'autorité dans des domaines-clés où il possède des compétences confirmées. Ainsi, l'institution a été à maintes reprises sollicitée pour des prestations de haut niveau.

3.4 LES RELATIONS AVEC LES CONACILSS

Les Secrétaires Permanents des CONACILSS (SP/CONACILSS) servent de lien entre le CILSS et les Etats membres. Ils constituent les maillons essentiels du suivi, de l'organisation et de la promotion des activités du CILSS au niveau des Etats membres. Ils forment une instance statutaire, le Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS) qui se réunit annuellement en marge du Conseil des Ministres ; ils participent aux réunions des Comités Techniques et de Gestion des Programmes.

Les SP/CONACILSS ont contribué à la vie de l'Institution à travers les délibérations qu'ils ont faites lors de la réunion du CRPS en janvier 2005 au cours de laquelle ils se sont penchés sur le rapport d'activités 2004, le budget 2005, la relecture des textes juridiques, le plan d'opérations 2005 ainsi que les dossiers de candidatures

relatifs au Secrétaire Exécutif Adjoint et aux Directeurs Généraux du Centre Régional AGRHYMET (CRA) et de l'Institut du Sahel (INSAH).

Au cours de l'année 2005, leurs contributions ont été sollicitées pour (i) amender le document du cadre général de partenariat et (ii) fournir des rapports de suivi du programme OCI/CILSS/BID dans les pays respectifs.

En vue de mieux impliquer les SP/CONACILSS, le Secrétaire Exécutif a instruit tous les cadres de l'institution à responsabiliser les SP/CONACILSS sur le plan du suivi technique et financier pour toutes activités se déroulant dans les Etats. Il a également adressé des requêtes à tous les Ministres de tutelle afin qu'ils donnent aux SP/CONACILSS toute l'importance politique requise leur permettant de jouer pleinement leur rôle d'animation, de coordination et de suivi de l'ensemble des activités du CILSS dans les pays, et de les doter de moyens nécessaires (humains, financiers et matériels) pour accomplir correctement leur mission.

En vue de renforcer leurs capacités de suivi-évaluation et de planification, une formation d'une semaine a été organisée à leur intention en juin 2005. D'autres formations à leur intention sont prévues en 2006 dans le cadre du Programme de renforcement de capacités en négociation avancée avec le Canada. Il convient de noter que les SP/CONACILSS ont fourni leurs rapports d'activités du premier semestre 2005. Ils sont exhortés à produire régulièrement leurs rapports semestriels et leurs rapports de résultats selon le manuel de suivi-évaluation qu'ils ont eux-mêmes adopté en 2002.

3.5 LA MISE EN OEUVRE DU SUIVI-EVALUATION

Malgré les progrès notables enregistrés dans la mise en œuvre du suivi-évaluation (volonté de changement observée depuis 2003, formation d'une bonne partie des cadres, existence d'un manuel de suivi-évaluation, visibilité renforcée dans la hiérarchie des objectifs du CILSS, institutionnalisation du suivi-évaluation dans les lettres d'objectifs de tous les cadres), il demeure toujours quelques points faibles à savoir le faible ancrage du suivi-évaluation dans les activités quotidiennes des responsables, un faible niveau d'esprit d'équipe, un faible financement des activités du suivi-évaluation (sorties de terrain, contrôle de la qualité) et une insuffisance en capacité des ressources humaines.

En 2006, un accent sera mis sur la formation du personnel en gestion axée vers les résultats (GAR) et sur l'élaboration de situations de référence dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles dans les pays. Des mesures seront également prises pour effectivement prendre en compte dans le processus d'évaluation l'engagement des différents responsables aux activités de suivi-évaluation, conformément à la décision N°003/SE/2003 en date du 30 janvier 2003 qui intègre le suivi-évaluation dans les lettres d'objectifs des cadres. Un flash « Gestion Axée sur les Résultats, (GAR) » sera également diffusé régulièrement en 2006 pour rendre compte du tableau de bord du suivi-évaluation.

3.6 LE BUDGET 2005 ET SON EXECUTION

L'exécution budgétaire provisoire arrêtée au 31 octobre 2005 pour l'exercice 2005 fait ressortir un montant cumulé d'engagements de dépenses de 4.134.856.869

FCFA pour un budget adopté de 6.374.179.343 FCFA soit un taux de réalisation de 64.87% contre un taux de réalisation technique de 56% (tableau 2).

Ce taux de consommation des crédits assez moyen résulte principalement de la faible consommation de crédits sur la période au niveau du Secrétariat Exécutif où la réforme a été le plus sensible (58,70 %).

Tableau 2 : Exécution budgétaire consolidée arrêtée au 31-10-2005 (en milliers de FCFA)

RUBRIQUES	Budget 2005	Engagements au 31-10-05	Solde sur budget	Taux de Réalisation
FRAIS PERSONNEL	1 517 766	1 121 950	395 816	74%
FRAIS GENERAUX	554 366	562 096	-7 730	101%
INVESTISSEMENTS	215 831	147 138	68 692	68%
INTERVENTIONS	4 086 217	2 303 672	1 782 544	56%
TOTAL	6 374 179	4 134 857	2 239 322	65%

Concernant le solde cumulé de trésorerie du CILSS au 31-10-200, il s'établit à 1.602.724.900 francs CFA (tableau 3).

Tableau 3 : Trésorerie consolidée du système CILSS (CFA)

	Montant
Secrétariat Exécutif	827 125 583
Centre Régional AGRHYMET	512 596 854
Institut du Sahel	263 002 463
TOTAL	1 602 724 900

QUATRIEME PARTIE : LES PERSPECTIVES

4.1 LE RENFORCEMENT DE CAPACITES

Le CILSS a élaboré un programme de renforcement des capacités (PRC) dont l'objectif est d'avoir un plus grand impact dans la sous-région dans les domaines de sécurité alimentaire, de lutte contre la désertification/gestion des ressources naturelles, de maîtrise de l'eau et de population et développement.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des réformes enclenchées par ses instances statutaires en 2003. Il devra permettre (i) de lever progressivement les insuffisances institutionnelles et organisationnelles révélées par les différents audits et évaluations pour permettre à l'institution et (ii) d'opérationnaliser sa vision et l'approche programme.

Ce programme de renforcement de capacités qui prend en compte les SP/CONACILSS a été soumis au financement de la coopération canadienne et a de fortes chances d'être financé au cours de 2006.

Les formations de base au Centre Régional AGRHYMET et les formations continues dispensées par le CRA et l'INSAH dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la gestion des ressources naturelles et de population/développement seront également poursuivies. Une nouvelle filière en gestion concertée des ressources naturelles va ouvrir ses portes cette année au CRA et permettra aux pays de disposer de cadres compétents dans la gestion des ressources décentralisées et dans la gestion des ressources transfrontalières.

4.2 LE FINANCEMENT DE L'INSTITUTION

Le financement du CILSS à moyen et long termes constitue une préoccupation majeure. C'est fort de ce constat que le Comité des Partenaires du CILSS (CPC), lors de sa réunion d'octobre 2005, a décidé de la mise en place d'un noyau dur devant mener des réflexions stratégiques en ce sens. En effet, il nous faut élaborer une véritable politique/stratégie de mobilisation et de diversification de nos sources de financements (nouveaux bailleurs et secteur privé). Un document sur la question est en discussion actuellement au sein de l'institution et sera soumis aux présentes instances.

Le CILSS souhaite tenir en 2006 une table ronde de ses partenaires autour des nouveaux défis et enjeux de la région sahélienne pour mobiliser des financements à moyen et long termes.

Concernant la fondation pour le développement au Sahel, toutes les actions de mise en place de son Conseil et de sa direction seront entreprises en 2006. Le Comité de Pilotage va continuer ses fonctions d'administrateur jusqu'à la tenue de la première réunion dudit Conseil. L'ensemble des textes devant régir le conseil et la direction ont été préparés et seront soumis à la première réunion du Conseil en 2006.

En ce qui concerne les ressources internes générées sur la contribution des Etats, une nouvelle approche sera développée par le CILSS, afin qu'à partir de 2006, l'ensemble des contributions soient collectées et qu'un échéancier de renflouement des arriérés soit adopté. Il convient de rappeler que les arriérés de contributions s'élevaient à plus d'un milliard de francs cfa (soit 1.046.72 Euros) à la date du 31 décembre 2005.

CONCLUSION

L'année 2005 a été une année difficile pour le CILSS du fait de la mise en œuvre de la réforme. Les nombreux départs au niveau du personnel et l'arrivée de nouveaux cadres ont quelque peu perturbé le fonctionnement normal des différents programmes. Cependant, les nouvelles compétences se sont vite intégrées et la nouvelle structure est résolument engagée vers une culture d'entreprise axée sur les résultats et la recherche de l'excellence. La mise en œuvre en 2006 du programme de renforcement de capacités viendra renforcer l'engagement du CILSS à se positionner comme une institution de référence dans la sous-région.

Le CILSS va mettre l'accent au cours de 2006 sur le renforcement de sa visibilité à l'atteinte des indicateurs du plan d'opérations 2006 et sur l'amélioration de sa gestion financière. Concernant la visibilité, un document de stratégie globale de communication est en élaboration et devra être opérationnel au cours de l'année. La collaboration inter-sites pour la mise en œuvre des programmes régionaux d'appui sera également renforcée.